



Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec) J8Y 2T4 le mercredi 23 octobre 2019 à 19 heures 30 minutes.

**Séance
extraordinaire
23 octobre 2019**

Étaient présents

Monsieur Mario Crevier, président
Monsieur Frédéric Barbeau, commissaire (circonscription #1)
Monsieur Pierre Leduc, commissaire (circonscription #2)
Madame Christiane Hallée, commissaire (circonscription #3)
Madame Nathalie Villeneuve, commissaire (circonscription #4)
Monsieur Christian Goulet, commissaire (circonscription #5)
Madame Marthe Nault, commissaire (circonscription #6)
Monsieur Serge Lafortune, commissaire (circonscription #7)
Madame Francine Lorange, commissaire (circonscription #8)
Monsieur Gilbert Couture, commissaire (circonscription #11)
Madame Anne DomPierre, commissaire parent (primaire)
Monsieur Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)
Monsieur René Laprise, commissaire parent (secondaire)
Madame Chantale Lamoureux, commissaire (EHDA)

Étaient également présents :

Madame Nadine Peterson, directrice générale
Monsieur Stéphane Lacasse, directeur adjoint général et directeur du Service des ressources éducatives
Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications
Madame Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines
Monsieur Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières
Madame Touria Chraïbi, directrice du Service des ressources matérielles
Madame Maude Hébert, coordonnatrice aux communications

Était absent :

Monsieur Alain Gauthier, commissaire (circonscription #9)
Monsieur Réjean Desjardins (circonscription #10)

Présence de journaliste :

Monsieur Boris Proulx pour Radio-Canada

1. Ouverture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Mario Crevier, président de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO), souhaite la bienvenue et constate le quorum.

Monsieur Mario Crevier déclare la séance ouverte.

Il est 19 heures 51 minutes.

2. Adoption de l'ordre du jour

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.C.-19-20-074 Madame Anne DomPierre propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. Dossiers

3.1 Soumissions – Contrats de construction d'une école primaire (036) dans le secteur du Plateau

3. DOSSIERS

3.1. SOUMISSIONS – CONTRAT DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE (036) DANS LE SECTEUR DU PLATEAU

Considérant les termes de notre appel d'offres N° 19-20-34 ;

Considérant l'allocation au montant de 13 282 825,00\$ taxes incluses (11 552 794,09 \$ avant taxes) obtenue par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), pour les travaux de construction de la nouvelle école primaire 036 dans le secteur du Plateau à Gatineau;

Considérant l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la firme Architectes Carrier Savard Labelle et Associés (ACSL) en consortium avec la firme Leclerc associés – architecte d'accorder ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme ;

Considérant la grande croissance démographique sur le territoire de la Commission scolaire particulièrement dans le secteur du Plateau ;

Considérant l'échéancier pour la construction de l'école primaire 036 dans le secteur du Plateau à Gatineau et la nécessité d'ouvrir cette école le plus rapidement possible ;

Considérant les démarches effectuées par la Commission scolaire auprès du MEES pour obtenir le financement additionnel nécessaire à la réalisation du projet;

C.C.-19-20-075 Madame Nathalie Villeneuve propose que le contrat relatif au projet « Construction d'une école primaire (036) dans le secteur du Plateau à Gatineau » soit accordé à l'entreprise INDUSTRIES CAMA., située au 800-A, rue de Vernon Gatineau (Québec) J9J 3K5, au montant de 17 273 880,00 \$ (avant taxes) soumission la plus basse conforme, le tout conditionnellement à l'obtention du financement additionnel requis du MEES ;

que le président du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisés à signer le contrat s'il y a lieu ; et

de réitérer au MEES la nature urgente d'obtenir le financement additionnel compte tenu des délais de réalisation requis afin de respecter les délais de livraison pour que l'école soit en opération le plus rapidement possible.

Monsieur Serge Lafortune demande le vote :

Pour	Contre	Abstention
14	0	0

Adoptée à l'unanimité

3.2 Soumissions - Contrats de construction d'une école secondaire (040) dans le secteur urbain ouest (Aylmer)

3.2. SOUMISSIONS – CONTRAT DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE SECONDAIRE (040) DANS LE SECTEUR URBAIN OUEST (AYLMER)

Considérant les termes de notre appel d'offres No 19-20-38 ;

Considérant l'allocation au montant de 21 881 206,00 \$ taxes incluses (19 031 272,89 \$ avant taxes) obtenue par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), pour les travaux de construction de la nouvelle école secondaire 040 dans le secteur urbain ouest (Aylmer) à Gatineau ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la firme Birtz Bastien Beaudoin Laforest, architectes en consortium avec la firme Jadoin Lamarre Pratte-architectes d'accorder ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme ;

Considérant la grande croissance démographique sur le territoire de la Commission scolaire particulièrement dans le secteur urbain ouest (Aylmer) à Gatineau ;

Considérant l'échéancier pour la construction de l'école secondaire 040 dans le secteur Aylmer à Gatineau et la nécessité d'ouvrir cette école le plus rapidement possible ;

Considérant les démarches effectuées par la Commission scolaire auprès du MEES pour obtenir le financement additionnel nécessaire à la réalisation du projet;

C.C.-19-20-076 Madame Christiane Hallée propose que le contrat relatif au projet « Construction d'une école secondaire (040) dans le secteur d'Aylmer à Gatineau » soit accordé à l'entreprise BOLESS INC., située au 220-15, rue Buteau, Gatineau (Québec), J8Z 1V4, au montant de 31 984 800,00 \$ (avant taxes) soumission la plus basse conforme, le tout conditionnellement à l'obtention du financement additionnel requis du MEES ;

que le président du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisés à signer le contrat s'il y a lieu ; et

de réitérer au MEES la nature urgente d'obtenir le financement additionnel compte tenu des délais de réalisation requis afin de respecter les délais de livraison pour que l'école soit en opération le plus rapidement possible.

Adoptée à l'unanimité

3.3 Soumissions - Contrats de construction d'une école secondaire (041) dans le secteur du Plateau

3.3. SOUMISSIONS – CONTRAT DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE SECONDAIRE (041) DANS LE SECTEUR DU PLATEAU

Considérant les termes de notre appel d'offres N° 18-19-245 ;

Considérant l'allocation au montant de 21 881 206,00 \$ taxes incluses (19 031 272,89 \$ avant taxes) obtenue par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), pour les travaux de construction de la nouvelle école secondaire 041 dans le secteur du Plateau à Gatineau;

Considérant l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la firme Architectes Carrier Savard Labelle et Associés (ACSL) en consortium avec la firme Leclerc associés - architecte d'accorder ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme ;

Considérant la grande croissance démographique sur le territoire de la Commission scolaire particulièrement dans le secteur du Plateau ;

Considérant l'échéancier pour la construction de l'école secondaire 041 dans le secteur du Plateau à Gatineau et la nécessité d'ouvrir cette école le plus rapidement possible ;

Considérant les démarches effectuées par la Commission scolaire auprès du MEES pour obtenir le financement additionnel nécessaire à la réalisation du projet;

C.C.-19-20-077 Madame Nathalie Villeneuve propose que le contrat relatif au projet « Construction d'une école secondaire (041) dans le secteur du Plateau à Gatineau » soit accordé à l'entreprise POMERLEAU INC, située au 220-343, rue Preston, Ottawa (Ontario) K1S 1N4, au montant de 37 170 977,00 \$ (avant taxes) soumission la plus basse conforme, le tout conditionnellement à l'obtention du financement additionnel requis du MEES ;

que le président du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisés à signer le contrat s'il y a lieu ; et

de réitérer au MEES la nature urgente d'obtenir le financement additionnel compte tenu des délais de réalisation requis afin de respecter les délais de livraison pour que l'école soit en opération le plus rapidement possible.

Madame Marthe Nault demande le vote :

Pour	Contre	Abstention
13	0	1

Adoptée à l'unanimité

4. Levée de la séance

4.LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-19-20-078 Monsieur Mario Crevier propose la levée de la séance.

Il est 20 heures 15 minutes.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2019

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. **DOSSIERS**
 - 3.1 Soumissions – Contrat de construction d'une école primaire (036) dans le secteur du Plateau
 - 3.2 Soumissions – Contrat de construction d'une école secondaire (040) dans le secteur Urbain ouest (Aylmer)
 - 3.3 Soumissions – Contrat de construction d'une école secondaire (041) dans le secteur du Plateau
4. Levée de la séance